

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau du Nord-Ouest varois**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ SYNDICAL****Du 10 AVRIL 2024****Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi dix avril à dix-sept heures trente à Saint-Julien, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau du Nord-Ouest Varois (SIANOV) dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alin Burle, Président.

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de présents avec voix délibérative: 10
 Nombres d'absents représentés : 2
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Date de convocation : 2 avril 2024

Page 1/5**Secrétaire de séance :** Mme. Nathalie BARBEZ-DRUAIS

Présents : Mme Nathalie BARBEZ-DRUAIS et Christine BERTRAND, et MM. Jean-Marc GICQUEL, Alin BURLE, Thierry PORPORAT, Frédéric BUISSON, Joël BLANC, Bruno CHALLIER, Alain THOUROUDE et Pascal KINZIGER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. Yves SOUQUE, Martial MAGNE (pouvoir à N. Barbez-Druais), Jean-Philippe BERSIA, Damien BLANCHARD, Michel MOISSON et Gilles BLANC (pouvoir à Alin Burle)

Ordre du jour de la séance :

1. Élection du ou de la secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2024,
3. Approbation du compte de gestion 2023,
4. Examen et vote du compte administratif 2023 du syndicat,
5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 sur le budget 2024,
6. Vote du budget primitif du syndicat pour l'exercice 2024,
7. Autorisation donnée au Président pour procéder à des virements de crédit entre les chapitres du budget,
8. Autorisation donnée au Président pour signer un marché de travaux dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'usine de Malaurie,
9. Information et questions diverses.

LISTE DES DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE

DELIBERATION N°	OBJET	RESULTAT DU VOTE
2024 02 01 – 7.1	Portant approbation du compte de gestion du SIANOV pour l'exercice 2023, dressé par monsieur Jean-Claude GOMEZ, comptable du Trésor.	A l'unanimité
2024 02 02 – 7.1	Prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2024	A l'unanimité
2024 02 03 – 7.1	Portant affectation du résultat sur l'exercice 2024	A l'unanimité
2024 02 04 – 7.10	Portant vote du budget primitif du SIANOV pour l'exercice 2024	A l'unanimité
2024 02 05 – 7.10	Portant adoption du Règlement Budgétaire et Financier	A l'unanimité
2024 01 06 – 7.10	Autorisation donnée au Président pour procéder à des virements de crédit entre les chapitres du budget	A l'unanimité
2024 01 07 – 1.1	Autorisation donnée au Président pour signer le marché de travaux de réhabilitation et d'optimisation de l'usine de Malaurie	A l'unanimité

Monsieur le Président remercie les membres de l'assemblée pour leur présence.

Madame Nathalie BARBEZ-DRUAIS, déléguée de la commune d'Esparron, est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 2024 est adopté à l'unanimité, sans observation ni réserve.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau du Nord-Ouest varois

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ SYNDICAL

10 AVRIL 2024

Page 3/5

Résultat de clôture de l'exercice 2023	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	€	270.519,66 €
Investissement	€	497.014,09 €

Monsieur Alin BURLE sort de la salle.

LE COMITÉ SYNDICAL,

approuve le compte administratif 2023 du SIANOV tel que présenté

Nombre de membres en exercice :	16	Quorum	9
Nombres d'absents représentés :	2	Nombre de voix pour :	11
Nombre de présents avec voix délibérative :	9	Nombre de voix contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11	Nombre d'absentions :	0

	OBJET
2024 02 03 – 7.1	Portant affectation du résultat sur l'exercice 2024

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'affectation du résultat, le résultat d'investissement restant toujours en investissement et couvrant en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Cumulés au 31/12/2022	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser de l'exercice 2023	Solde des restes à réaliser	Résultats cumulés au 31/12/2023
INVEST	292.261,78 €		204.752,31 €	0 €		497.014,09 €
FONCT	152.825,17 €	100.000,00 €	217.694,49 €	0 €		270.519,66 €

LE COMITÉ SYNDICAL, STATUE sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2023 au budget primitif 2024 comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	270.519,66€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve pour exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	120.519,66 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	150.000,00 €

Nombre de membres en exercice :	16	Quorum	9
Nombres d'absents représentés :	2	Nombre de voix pour :	12
Nombre de présents avec voix délibérative :	10	Nombre de voix contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12	Nombre d'absentions :	0

	OBJET
2024 021 06 – 1.1	Autorisation donnée au Président pour signer le marché de travaux de réhabilitation et d'optimisation de l'usine de Malaurie

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu Le code de la commande publique,

Considérant que ce marché sera passé dans le cadre d'une procédure adaptée ,
Considérant que la mise en concurrence des entreprises a eu lieu entre le 16 février et le 19 mars 2024,
Considérant que les résultats de la consultation ont conduit à attribuer ce marché à l'entreprise Aqualter, qui a consenti la meilleure proposition selon les critères de la consultation,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

Prends acte que les travaux de réhabilitation et d'optimisation de l'usine de Malaurie seront confiés à l'entreprise Aqualter, sise 13 rue Henri Poincaré à Chartres (28000), qui a consenti la meilleure proposition en fonction des critères d'attribution,
Dis que le montant de la rémunération est fixé à 144.840 euros hors taxes,
Indique que les dépenses correspondantes seront payées sur le budget d'investissement du syndicat,
Autorise monsieur le Président à signer le marché et tous les documents correspondants.

Nombre de membres en exercice :	16
Nombres d'absents représentés :	2
Nombre de présents avec voix délibérative :	10
Nombre de suffrages exprimés :	12

Quorum	9
Nombre de voix pour :	12
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'absentions :	0

--

	OBJET
	Informations et questions diverses

Monsieur le Président dresse la liste des décisions qu'il a prises l'exercice des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Comité syndical et informe l'assemblée de l'état d'avancement de l'opération pour les travaux sur le pompage de l'usine de Malaurie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Procès-verbal arrêté le 11 décembre 2024.

Le Président du SIANOV,
Alin BURLE

La secrétaire de séance
Nathalie BARBEZ-DRUAIS

Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau
du Nord-Ouest Varois
83560 SAINT JULIEN
TÉL. 04 94 80 06 56

Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau
du Nord-Ouest Varois
83560 SAINT JULIEN
Tél. 04 94 80 06 56